



**SAS IFOR**

139 Rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

T. 01 42 56 49 67

F. 01 42 25 52 61

[www.ifec.fr](http://www.ifec.fr)

# Le Droit du travail appliqué aux petites entreprises - niveau 1

## PUBLIC

Gestionnaire paie ; Juriste ; Responsables Ressources Humaines

## DUREE

1 jour(s) - 7 h

Nb minimum de participants : 8

## PRE REQUIS

AUCUN

## OBJECTIFS FORMATION

Appréhender l'ensemble des spécificités et le traitement d'un contrat de travail de sa mise en place jusqu'à la rupture.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Connaître les différents contrats de travail et leurs modalités

Savoir exécuter un contrat de travail

Traiter la rupture d'un contrat de travail

## CONTENU PEDAGOGIQUE

PARTIE 1- LE CONTRAT DE TRAVAIL

La période d'essai

CDD / CDI

Temps Plein / Temps Partiel

Lieu de travail et mobilité

La modification du contrat de travail

Exercice pratique : établir un contrat de travail simple en fonction d'une situation donnée

**PARTIE 2 - L'EXECUTION DU CONTRAT DE TRAVAIL**

Les obligations de l'employeur / Les obligations du salarié

Le bulletin de salaire

Les congés payés

La maladie

Les sanctions et le pouvoir disciplinaire

Exercices pratiques : calculer un salaire brut en fonction des variables de paie

**PARTIE 3 - LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL**

La rupture de la période d'essai

La démission

Le départ et la mise à la retraite

La rupture conventionnelle

Le licenciement disciplinaire

Les indemnités de licenciement

Exercice final : mener une réorganisation en prenant les bonnes décisions stratégiques, en limitant les risques et en respectant la réglementation

## **MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE**

quiz en début et fin de formation

Support pédagogique

Echanges avec les participants

Modalités de la classe virtuelle

• Assistance technique et pédagogique:

L'assistance technique est assurée par d'une équipe dédiée au sein de notre organisme. Un

membre de cette équipe reste connecté tout au long des séances afin de pouvoir intervenir en

cas de difficultés techniques.

• Les participants peuvent joindre notre équipe par mail ou téléphone.

• Le formateur assure l'assistance pédagogique pendant la classe virtuelle.

• La classe virtuelle, animée par 1formateur expert du domaine et de l'animation de classe virtuelle. Un premier temps est consacré à des apports d'expertise sur le contenu. Un second temps le formateur assure l'assistance pédagogique en mode synchrone à la demande

de chacun des participants. Le formateur apporte des expertises complémentaires utiles.

• Le formateur évalue la bonne compréhension et l'assimilation des participants grâce aux activités

• interactives et des quiz, sur la base du référentiel des compétences à développer.

• Un certificat de réalisation de la formation est adressé aux participants à l'issue de la formation ainsi qu'un relevé des temps de connexion

## **EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION**

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

## **DEROULEMENT**

Horaires : 9 h - 17 h

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Nombre minimum de participants : 8

Nombre maximum de participants : 18

## FORMATEUR

### Pierrick MOREL

Juriste spécialisé en Droit du Travail

Référent Droit Social et Paie en cabinet d'expertise comptable

## TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 400 €

Adhérent IFEC + CJEC : 300 €

Adhérent IFEC + ANECS : 300 €

Adhérent IFEC + Stagiaire : 300 €

Adhérent IFEC +Inscrits à l'ordre < 5ans :  
300 €

Non Adhérent IFEC : 500 €